



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 31 MARS 2022

Date de convocation :
24/03/2022

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Armande IGLESIAS, , Caroline MERLE, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Nicole HERISSON, Vanessa DENAYRE, Georges LLOBET, Daniel RENOULLEAU, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Alain DOMENECH (pouvoir à Claude AYMERICH), Jean-Louis LIGAT, (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Danielle POUDADE (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absentes : Jade SAVOYE

Mme Mélissa OBBIH a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/25 : SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose de valider les subventions prévues au budget 2022 pour les associations.

Monsieur Claude AYMERICH et Madame Evelyne FUENTES, présents au conseil municipal, quittent l'assistance pour ne pas participer au vote.

VU les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations au titre de l'exercice 2022,

VU le rapport de Mme Françoise CRISTOFOL, Adjointe aux Finances et la commission finances du 22/03/2022,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

ATTRIBUE aux associations les subventions suivantes :

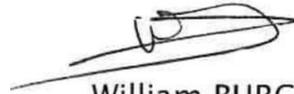
NOM DES ASSOCIATIONS	Subvention 2022
Aacca Chasse	1 500,00 €
AMICALE DE LA PETANQUE	1 000,00 €
AMIS DU VIEIL ILLE	600,00 €
ASSAAP REFUGE ANIMALIER	1 500,00 €
CONCINUM	300,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	11 000,00 €
ECHEC EN TET	1 120,00 €
FEST'ILLE	21 300,00 €
FAVEC	100,00 €
ILLE MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	500,00 €
LES AMIS DE ROBER	1 000,00 €
SECOURS POPULAIRE	1 600,00 €
PHOTO CLUB ILLOIS	600,00 €
TRETEAUX D'ILLE	1 500,00 €

UN BOUT DE CHEMIN VERS SOI (CONJUGUONS ENSEMBLE)	220,00 €
ZEZ ART	1 000,00 €
OSHUKAI ILLE SUR TET 66	300,00 €
LE BROADWAY CATALAN	500,00 €
MAM FRIMOUSSE	500,00 €
TOTAL	46 840,00 €

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 31 mars 2022

Le Maire



William BURGHOFFER

